



Bureau Directeur du vendredi 2 février 2018
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).
Messieurs Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain JOURDAN, Alain SMADJA.

Invités : Madame Monique ANSQUER.
Messieurs Albert BAKU, Philippe BANA, Michel JACQUET, Claude PERRUCHET, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Madame Nodjialem MYARO.
Messieurs Philippe BERNAT SALLES, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Monsieur Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 11h au siège de la FFHANDBALL à Gentilly.

En préambule, Joël DELPLANQUE appelle à la vigilance quant à la maîtrise des frais de mission et au choix de certains modes de déplacement.

Sur proposition de Joël DELPLANQUE, le Bureau directeur valide à l'unanimité l'adoption du nom de **Daniel COSTANTINI** pour la rue passant devant la Maison du Handball et qui sera proposé au Conseil municipal de la ville de Créteil pour décision.

1. VALIDATION PROCES-VERBAL DU 05.01.2018 – Béatrice BARBUSSE

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 05.01.2018, avec la modification suivante au point 5 : « *Alain JOURDAN évoque les règles financières portant sur les déplacements des élus et des salariés des territoires suite à la dématérialisation des notes de frais. Le Bureau directeur autorise finalement les ligues et les comités à présenter une facture auprès du service financier fédéral, qui devra être obligatoirement accompagnée d'une copie de la **feuille d'émargement de la réunion concernée** ou les convocation(s) établie(s) par la fédération. En l'absence de convocation jointe **A défaut**, la facture sera refusée.* »

2. ATTRIBUTIONS AU TITRE DU PACTE DE DEVELOPPEMENT POUR 2018 - Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Marie-Christine BIOJOUT

Alain JOURDAN et Alain KOUBI présentent les indicateurs et la synthèse des financements envisagés dans le cadre du pacte de développement et apportent des précisions sur les modalités de mise en œuvre.

Marie-Christine BIOJOUT, Alain KOUBI et Alain JOURDAN remercient notamment les cadres techniques de la DTN pour leur implication et leurs apports ayant permis d'aboutir à ce travail.

Alain SMADJA apporte un éclairage sur les questions fiscales concernant les éléments financiers du pacte de développement.

Joël DELPLANQUE félicite et remercie à son tour Marie-Christine BIOJOUT, Alain KOUBI et Alain JOURDAN ainsi que la Direction Technique Nationale et l'IFFE.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité les propositions financières.

3. AUDIT DU SYSTEME D'INFORMATION FEDERAL – Monique ANSQUER, Albert BAKU

Monique ANSQUER présente le contexte de la mise en œuvre de l'audit du système d'information et transmet la parole à Albert BAKU qui a procédé à la réalisation de l'audit.

Albert BAKU expose les recommandations retenues dont le Bureau directeur débat.

4. NOUVEAUX MEMBRES DES COMMISSIONS NATIONALES – Béatrice BARBUSSE

- Commission des agents : suite au départ du CNOSF de M. Romain NOEL désigné par le Bureau directeur le 23 juin 2017, le CNOSF a désigné M. Paul-André TRAMIER comme membre suppléant représentant le CNOSF au sein des commissions fédérales d'agents sportifs. En application des articles 12.6 du règlement intérieur fédéral et 9.1 du règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball, le Bureau directeur valide cette désignation.
- Commission nationale des statuts et de la réglementation : en application de l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Claude PERRUCHET, président de la commission, le Bureau directeur désigne Mme Marie-Josée GAUDEFROY comme membre de la commission.

5. POINTS DIVERS

Michel GORDARD précise les horaires du prochain Conseil d'administration qui se tiendra au CREPS de Chatenay-Malabry : vendredi 9/03 à partir de 14h00 et samedi 10/03 jusqu'à 13h00.

Est évoquée la demande de dérogation du club de Landi Lampaul concernant la mutation après le 31 décembre 2017 d'une gardienne de but. La requête est rejetée par le Bureau directeur.

Béatrice BARBUSSE évoque la perspective d'inviter les salariés le vendredi 9/3 en tout début d'après-midi pour un temps de présentation entre les membres du Conseil d'administration et les salariés.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le relèvement du plafond du tarif de remboursement des hébergements à hauteur de 90€ (petit déjeuner inclus).


Béatrice BARBUSSE indique que les points prévus et non abordés à cet ordre du jour, seront reportés au 16 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 16/02/2018 à 12h00 au siège de la FFHANDBALL.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire Général